

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030  
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

☎ 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.

Internet : [www.cdg79.fr](http://www.cdg79.fr) / e.mail : [cdg79@cdg79.fr](mailto:cdg79@cdg79.fr)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 JUILLET 2026

DELIBERATION N° 1 : Election du Président

L'an deux mil vingt-six, le six du mois de juillet, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence provisoire du doyen d'âge, Monsieur Michel CHANTREAU.

Date de convocation : 26 juin 2026

Etaient présents : 19 membres titulaires et suppléants avec voix délibérative

M. Roland MORICEAU, Maire de Sainte-Gemme - M. Patrice BAUDRY, Adjoint au Maire de Melle - M. Jean-Marc BERNARD, Maire de Geay - M. Michel CHANTREAU, Conseiller municipal de St-Martin-de-St-Maixent - Mme Sylvie COUSIN, Maire de Celles-sur-Belle - Mme Sylvie DUQUESNOY, Adjointe au Maire de Parthenay - M. Olivier FOUILLET, Maire d'Airvault - M. Damien GUIGUET, Adjoint au Maire de Saint-Symphorien - M. Alain HIBON, Maire de François - Mme Christelle MAGNANT, Maire de Luzay - Mme Elisabeth MAILLARD, Maire de Saint-Rémy - M. Gaël MARZIN, Conseiller municipal de Thouars - M. Jean-Michel RENAULT, Maire d'Azay-sur-Thouet - M. Marc RICHEL, Maire de Coulonges-sur-l'Autize - Mme Nathalie SOUBRE, Conseillère municipale de Bressuire - Mme Chantal BRILLAUD, Vice-Présidente de la CDC Mellois en Poitou - M. Johnny BROSSEAU, Vice-Président de la CA du Bocage Bressuirais - Mme Aurélie THEBAULT, Vice-Présidente de la CDC de Parthenay-Gâtine - Mme Marie-Laure BOISSEL, Adjointe au Maire d'Augé

Etaient présents : 7 membres suppléants sans voix délibérative

Mme Béatrice CRETEN, Adjointe au Maire de Pamproux - M. Cyril BALLAND, Maire de Loubigné - Mme Pascale ROBIN, Adjointe au Maire de Parthenay - M. André NAVARI, Conseiller municipal de Saint-Maixent-l'Ecole - Mme Nadine KIMBOROWICZ, Conseillère municipale de Plaine-et-Vallées - Mme Lucy MOREAU, Maire de Villiers-en-Plaine - M. Guillaume CLEMENT, Président du Syndicat Mixte des Eaux de la Gâtine.

Etaient excusés : 16 membres

Mme Marie-Pierre MISSIOUX, Maire de Cherveux - M. Olivier POIRAUD, Maire de Frontenay-Rohan-Rohan - M. Denis PRISSET - Maire de Mauléon - Mme Edwige ARDRIT, Maire de Tourtenay - Mme Sylvie BAZANTAY - Maire de Saint-Amand-sur-Sèvre - Mme Hélène MARSAULT, Maire

d'Irais - M. Patrick CHARPENTIER, Maire de Sepvret - M. Claude BOISSON, Maire de Chauray - Mme Valérie BAUDOUIN, Adjointe au Maire de Thouars - Mme Sonia LUSSIEZ, Maire de Prahecq - M. Jérôme BARON, Adjoint au Maire de Nueil-les-Aubiers - M. Thierry PASQUIER, Conseiller municipal de Thénézay - Mme Corine MICOU, Maire de Faye-sur-Ardin - Mme Sophie BESNARD, Maire de Voulmentin - Mme Nicole NEE, Conseillère communautaire de la CDC Mellois en Poitou - M. François MARY, Président du CCAS-EHPAD de Chiché, Vice-Président de la CA du Bocage Bressuirais

Vu les résultats de l'élection pour la désignation des représentant·es des communes affiliées au Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Deux-Sèvres en date du 25 juin 2026 ;

Vu les résultats de l'élection pour la désignation des représentant·es des établissements publics affiliés au Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Deux-Sèvres en date du 25 juin 2026 ;

Monsieur Michel CHANTREAU, doyen d'âge, assurant la présidence de séance, rappelle qu'en vertu de l'article L452-22 du Code général de la fonction publique, il appartient au Conseil d'administration d'élire en son sein le Président du Centre.

Monsieur CHANTREAU est assisté pour le dépouillement des votes de deux secrétaires : Madame Nathalie SOUBRE, conseillère municipale de Bressuire, benjamine, et de Monsieur Olivier FOUILLET, benjamin de l'assemblée.

Conformément à l'article 21 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de gestion, le Conseil d'administration élit en son sein le Président du Centre de gestion et de deux à quatre Vice-présidents parmi les membres titulaires représentant les collectivités territoriales et les établissements publics affiliés. Le Président du Centre est le Président du Conseil d'administration.

Le Président et les Vice-présidents sont élus à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour et à la majorité relative au deuxième tour. En cas d'égalité des voix au deuxième tour, il est procédé à un troisième tour ; à égalité de voix, l'élection est acquise au candidat le plus âgé.

Le Conseil d'administration détermine l'ordre dans lequel les Vice-présidents peuvent être appelés à remplacer le Président en cas d'absence, d'empêchement ou de vacance du poste.

Les fonctions du Président et des Vice-présidents cessent après le renouvellement général des conseils municipaux ; toutefois, leur mandat est prorogé jusqu'à l'installation de leurs successeurs. Ces fonctions sont renouvelables.

En cas de vacance du poste de Président, il est procédé à l'élection du successeur au plus tard avant l'expiration d'un délai de trois mois à compter de la date le siège est devenu vacant.

Le doyen du conseil, Monsieur Michel CHANTREAU procède à un appel de candidature à la fonction de Président.

Monsieur Roland MORICEAU, Maire de Sainte Gemme, propose sa candidature.

Il est procédé à l'élection du Président à bulletins secrets.

**1er tour :**

Après dépouillement des bulletins trouvés dans l'urne, les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 19

- Nombre de suffrage exprimés : 19

- Nombre de voix obtenues par Monsieur Roland MORICEAU : 19

Monsieur Roland MORICEAU est proclamé élu et installé dans les fonctions de Président du Centre de gestion de la fonction publique des Deux-Sèvres.

Ainsi délibéré et signé après lecture,



Le Président,

Roland MORICEAU

Délibération télétransmise en Préfecture le : - 7 JUIL. 2026

Accusé réception le :

- 7 JUIL. 2026

**EXÉCUTOIRE**

- 7 JUIL. 2026

Publiée le :

Certifiée conforme à l'original

Saint-Maixent-l'École, le : - 7 JUIL. 2026

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur général,

Cyrille DEVENDEVILLE

